

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2025 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire et a délibéré comme suit :

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Urbanisme développement économique

Délibération n°1/1 - Approbation et autorisation de signature d'une convention de partenariat pour la réalisation des études visant à la redynamisation des centres-villes entre la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la commune d'Arnouville : Étude commerciale réalisée dans le cadre de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune – Approuvée

Finances

Délibération n°2/2 - Subvention exceptionnelle en faveur de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) – Exercice 2025 – Approuvée

Délibération n°3/3 - Garantie d'emprunt accordée à l'OPAC Val d'Oise Habitat pour l'acquisition de 40 logements locatifs sociaux aux 28,30 et 32 avenue Jean Laugère à Arnouville (prêt souscrit auprès de la CDC sous le numéro167258) – Approuvée

Délibération n°4/4 - Convention de garantie communale liée à la garantie d'emprunt accordée au bailleur OPAC Val d'Oise Habitat pour l'acquisition de 40 logements locatifs sociaux aux 28,30 et 32 avenue Jean Laugère à Arnouville – Approuvée

Affaires sociales

Délibération n°5/5 – Convention de réservation de logements PLA (prêt locatif aidé) en contrepartie de la garantie d'emprunt avec le bailleur OPAC Val d'Oise Habitat – Approuvée

Ressources Humaines

Délibération n°6/6 – Personnel communal – Création de dix postes permanents à temps complet – Approuvée

Culturel

Délibération n°7/7 – Convention d'objectifs et de moyens, de partenariat, de financement, de mise à disposition gratuite de locaux communaux et de matériel entre la Ville et l'association « Club Rencontre – Artisanat et Loisirs » – Approuvée

Délibération n°8/8 – Convention d'objectifs et de moyens, de partenariat, de financement, de mise à disposition gratuite de locaux communaux et de matériel entre la Ville et l'association « Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville » – Approuvée

Cabinet

Délibération n°9/9 – Modification de la délégation consentie au Maire par le Conseil municipal – Approuvée

Délibération n°10/10 – Remplacement d'un Conseiller municipal au sein de la Commission Sports – Vie associative – Approuvée

Intercommunalité

Délibération n°11/11 – Approbation du recrutement de quatre agents de police municipale par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France – Approuvée